

## Droit européen : les débouchés ?

Par **Guitfun**, le **15/06/2014** à **20:42**

Bonsoir à tous!

Je m'adresse aux étudiants et autres qui se seraient spécialisés en Droit européen. Il y a-t-il des débouchés ? J'entends beaucoup de choses sur les rares débouchés des formations en Droit international, mais rien en Droit européen.

Quels sont les risques à s'engager dans cette voie ? Dois-je me spécialiser dès le master 1 ?

Merci de vos réponses :) !

Par **ainezumi**, le **18/06/2014** à **16:48**

Bonjour,

Je suis pas trop d'accord pour les "rares débouchés en Droit international", en Droit international public c'est peut-être le cas, mais pas en Droit international privé, et surtout Droit des affaires internationales...

En ce qui concerne le Droit européen, parle-t-on bien du Droit communautaire?

Parce qu'en ce cas, je pense aussi qu'il y a des débouchés du fait de la complexité et des montagnes de directives et règlements directement applicables... et je vois de plus en plus d'annonces pour des entreprises qui sont en recherche.

Cela dit, il y a un risque qui est celui de l'hyperspécialisation... C'est toujours le même paradoxe entre les entreprises qui veulent des spécialistes et les spécialistes trop spécialisés qui galèrent à trouver chaussure à leur pied.

Cela dit, ce n'est que mon avis, à prendre avec des pincettes...

Par **Yn**, le **19/06/2014** à **11:46**

Si on écarte droit international privé et droit du commerce international, pour lesquels les débouchés sont légions, les spécialisations en droit européen sont utiles pour le droit de la concurrence/droit économique et droit de la consommation.

Ce sont des matières essentiellement "européennes", les droits nationaux sont tous les jours bousculés à coup de directives, règlements, etc.

Bref, il s'agit plus d'une spécialisation en droit des affaires qu'en "droit européen".

Par **Guitfun**, le **03/07/2014** à **13:20**

Merci beaucoup pour vos réponses et désolé pour cette réponse tardive.

Après tout ce temps, j'ai décidé de me fixer sur un Master 1 *"Droit des affaires : parcours droit public et économie"*.

Ce master me permettrait dans un premier temps de ne pas me spécialiser dans une facette du droit public.

Il me permettra en effet d'étudier des matières comme Droit de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, Droit public économique, Droit fiscal des affaires, Droit matériel de l'Union européenne, Droit de l'environnement, Droit des contrats administratifs, Contentieux fiscal.

Qu'en pensez-vous ?

Par **Alister**, le **03/07/2014** à **14:49**

Bonjour,

Je pense que c'est le type de M1 qui est parfois très recherché, étant donné qu'il y a beaucoup de demandes en droit des affaires mais que la très grosse majorité des étudiants choisissent de l'étudier uniquement sous l'angle du droit privé (à peu de choses près mon cas, étant spécialisé en droit des affaires/ NTIC/propriété intellectuelle). Ça donne parfois un petit avantage aux publicistes.

Mais tout dépend aussi du M2 visé et, à plus long terme, du poste visé.